

tion. Le Christ, ennemi déclaré des rites et des formules vides, n'aurait jamais eu, d'après eux, l'intention de fonder une Eglise, surtout une Eglise hiérarchique.

Mais il ne suffit pas d'un trait de plume capricieux ou systématique pour rejeter du domaine de l'histoire un fait qui gêne ou déplaît.

Notre but ici n'est point d'engager une vaine discussion. Qu'il nous suffise de rappeler à nos adversaires la vérité historique ; peut-être finira-t-elle par dessiller leurs yeux.

Existait-il des évêques au sens strict du mot, à la tête des diverses Eglises ? En d'autres termes, voyons-nous apparaître, dès le premier jour, l'épiscopat « monarchique ». Le mot *épiscopi* rencontré bien souvent dans les écrits apostoliques ne permet pas de l'inférer. Les auteurs sacrés, pour désigner les chefs préposés aux diverses Eglises locales, semblent employer indifféremment les dénominations de *presbyteroi* et *episcopoi*. Sans doute, il existe entre ces deux termes une nuance exigée par leur étymologie même. Le premier constitue plutôt un titre honorifique, tandis que le second indique l'exercice effectif d'une charge. Néanmoins, malgré cette nuance, ces deux termes demeurent empreints d'un certain vague qui nous empêche de conclure à une opposition absolue entre ces deux genres de personnages et par suite à l'existence d'un troisième degré hiérarchique vraiment distinct du second.

Et puisque l'exégèse, laissée à elle-même, s'avoue impuissante à écarter le vague de cette terminologie — ce sera le rôle d'un long usage, — nécessité nous est faite de recourir à un autre expédient pour résoudre la difficulté : à l'examen des faits eux-mêmes. Peut-être ceux-ci nous fourniront-ils la lumière que refuse l'exégèse ?

Pour cela reportons-nous aux temps apostoliques et identifions-nous le plus possible avec les apôtres : ce qui nous facilitera l'intelligence de leur situation et de celle de leurs Eglises. Car une des lois des études historiques, et peut-être la plus importante, c'est la loi de l'adaptation de l'historien au milieu historique qu'il étudie ou, selon le mot de Vogüé, « la loi de la sympathie ». Placés ainsi en plein 1^{er} siècle, suivons attentivement les faits qui s'y déroulent.

Les apôtres avaient reçu du Christ la mission d'évangéliser